
Liste des personnes présentes – Associations membres

Administration

Marie-Ève Fradette

Affaires publiques et relations internationales

Solveig Choquette

Agriculture, alimentation et consommation

Francis Morin

Biochimie, bio-informatique et microbiologie

Vincent Desrosiers

Biologie

Gabriel Piette-Lauzière

Droit

Éloi Desjardins

Économique

Randy Bonin

Éducation préscolaire et enseignement primaire

Philippe Franc

Enseignement secondaire

Audrey Bernard

Génie agroalimentaire

Marc-André Labelle

Génie industriel

Philippe Bélanger

Génie informatique et électrique

Thomas Bertrand-Dufour

Génie physique

Mathieu Desjardins

Géologie et génie géologique

Quentin de Dorlodot

Gestion des opérations logistiques

Jasmine Hardy

Gestion urbaine et immobilière

Pierre-Antoine Breton

Lettres et sciences humaines

Guillaume Fortin

Management

Fanny Audet

Marketing

Louis-Philippe Lepage

Pharmacie

Audrey Lachapelle

Philosophie

Hind Fazazi

Psychologie

Maxime Legendre

Sciences politique

Justine Lalande

Sciences comptables

Maude Moffette

Sciences et génie

Joé Habel

Sciences sociales

José-Frédérique Biron

Lisa Plamondon-Dufour

Statistique et mathématiques

Étienne Martel

Traduction

Carol-Ann Mimeault-Simard

Liste des personnes présentes – Comité exécutif

Présidence

Caroline Aubry-Abel

Enseignement et recherche

Thierry Bouchard-Vincent

Finances

Maxime Morin

Affaires internes

Dominique Caron Bélanger

Affaires externes

Florence Côté

Communications

Francis Beaudry

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée

Nathaniel Bérubé-Mimeault

Secrétaire

Nicolas Grondin

Observatrices ou observateurs

Simon Laterreur

Louis-Pierre Trottier

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
7. Élections
 - 7.1. Vice-présidence aux affaires institutionnelles
8. Plan directeur 2014-2015
9. Mémoire sur le droit de grève
10. Politique environnementale
11. Rapport hivernal du BDE
12. Autres sujets
 - Mise à jour des informations des associations
 - Événements des associations
 - Prochaine séance
 - Bière postcaucus
 - Point joie
13. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Présidence :

Bienvenue à ce caucus de la session d'été! Nous avons une très belle journée aujourd'hui, donc merci de vous être déplacés en grand nombre pour cette séance.

Résolution CAE-E14-06-29-01

Il est proposé par Enseignement secondaire, avec l'appui de Sciences sociales :

Que la séance ordinaire du 29 juin 2014 soit ouverte.

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est ouverte à 13 h 20.

2. Nomination de la présidence et du secrétaire d'assemblée

Résolution CAE-E14-06-29-02

Il est proposé par Sciences sociales, avec l'appui d'Économique :

Que Nathaniel Bérubé-Mimeault et Nicolas Grondin soient nommés président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 29 juin 2014.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée :

Bonjour!

Je me nomme Nathaniel Bérubé-Mimeault, je me suis fait demander à la dernière minute de venir présider le caucus et je n'ai pas pu refuser. Il me fait plaisir d'être avec vous aujourd'hui pour la présidence.

Pour le fonctionnement de l'assemblée, j'applique la procédure du Code CADEUL. Il y a des points récapitulatifs derrière votre carton, pour votre information. Mon rôle aujourd'hui est de faciliter les échanges entre vous, s'il y a un problème, posez des questions, n'hésitez pas.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

Enseignement et recherche :

Il faudrait ajouter les points « Intégration pédagogique » et « Stage finaux en éducation » dans le point « Autres sujets » en tout début.

Résolution CAE-E14-06-29-03

Il est proposé par Administration, avec l'appui de Droit :

Que l'ordre du jour de la séance du 29 juin 2014 soit adopté tel que modifié.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal des séances du 19 août 2012

Secrétaire :

Le procès-verbal a été envoyé avec la convocation. Puisque vous avez eu la chance de le lire et de noter des modifications, je ne pense pas qu'une période de lecture est nécessaire.

Résolution CAE-E14-06-29-04

Il est proposé par Sciences sociales, avec l'appui de Sciences politique :

Que le procès-verbal de la séance du 18 mai 2014 soit adopté tel quel.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

Communications :

Bonjour tout le monde, on a commencé à mettre en œuvre notre campagne de visibilité pour Saveurs Campus. L'information devrait être diffusée bientôt sous une nouvelle forme, soit notre site internet et dans l'agenda. Pour plus d'informations, on va parler de Saveurs Campus à des points suivants.

Secrétaire :

On a officiellement mis en place le nouveau code de procédure, soit le code CADEUL. Nous avons donc des nouveaux cartons bleus avec un résumé des règles à l'endos. À la prochaine séance, on va pouvoir vous remettre un petit guide imprimé avec les règles. D'ailleurs, j'aimerais profiter du moment pour vous demander d'inscrire votre nom de délégué à l'intérieur du carton afin de perpétuer la tradition du caucus.

6.1. Rapports – Officière et officiers

Temps de lecture de 10 minutes.

Administration :

J'aimerais en savoir plus sur le processus d'attribution des places en garderie suite à la demande qui a été faite précédemment.

Finances :

Puisqu'il y a eu un changement de gouvernement dernièrement, le nouveau ministre a changé l'échéance de ces places en garderie. On va pouvoir en parler au prochain point plus en détail.

Droit :

J'aimerais avoir plus d'information sur ce qui va se passer avec la loi 32.

Présidence :

On va avoir la chance d'en parler au prochain point, mais maintenant on a plus d'information sur ce qui devrait se dérouler prochainement. Que voulez-vous savoir précisément sur la requête, je pourrais commencer par répondre?

Droit :

J'aimerais savoir qui sont les intervenants dans le dossier et si l'équipe d'avocats en charge du dossier a changé.

Présidence :

Les intervenants du dossier sont la FEUQ, la FECQ et la TaCEQ. Comme vous savez la TaCEQ n'existe plus pour de vrai, mais on a tout de même conservé une structure légale pour les besoins

de la requête en nullité. On va peut-être même changer ça prochainement pour que ça soit le SSMU, le REMDUS, l'AELIES et la CADEUL qui agissent à titre individuel à la place d'utiliser le cadre de la TaCEQ. Pour ce qui est de l'ASSÉ, elle ne participe pas car elle s'y est prise trop tard. L'équipe d'avocats, quant à elle, n'a pas changé, ce sont toujours les mêmes qui s'occupent du dossier.

Sciences sociales :

Pourquoi avez-vous consulté l'ASEQ, vous vous intéressez à des assurances collectives? J'aimerais avoir plus d'information sur cela.

Présidence :

Chaque année la CADEUL est approchée par plusieurs groupes financiers et de compagnies d'assurances et nous avons rencontré dernièrement deux compagnies d'assurance, soit l'ASEQ et le groupe Major à leur demande. Nous n'avons pas pris d'engagement, mais nous avons eu une présentation des services offerts par ces compagnies. Nous ferons possiblement un sondage exploratoire à savoir si les étudiants sont intéressés à souscrire à une assurance collective. Si nous avons des résultats significatifs, on va pouvoir inclure la question en référendum en automne. Pour l'instant, ces rencontres n'engagent pas la CADEUL ni tout autre parti.

Sciences sociales :

Vous avez assisté à la présentation sur le budget. Avez-vous remarqué une hausse des frais de scolarité pour les étudiants français au Québec? Est-ce un mythe ou la réalité?

Présidence :

Je ne crois pas que ça soit un mythe, mais rien n'était explicitement mentionné dans le budget. Selon les informations du gouvernement, il n'y aurait pas de changement dans la prochaine année, mais à partir de l'année prochaine, les développements semblent dire que ça va changer éminemment.

6.2. Rapports – Comité exécutif

Présidence :

Je vais faire un rappel du dossier de la requête en nullité. En fait depuis les événements du printemps 2012, la requête en nullité oppose MM. Laurent Proulx et Miguel Bergeron contre le procureur général du Québec à propos de la validité de la loi 32 qui touche l'accréditation et la cotisation automatique pour les associations étudiantes. Nous n'avons donc pas de contribution immédiate car le défendeur est le procureur général du Québec, mais nous avons la chance de contribuer et d'intervenir dans le dossier en recueillant des témoignages et preuves à fournir pour le défendeur.

Dernièrement, le dossier ne semblait pas évoluer, mais dans les dernières semaines, nos avocats nous ont contactés et le dossier est remis en marche de plus belle avec une date de procès qui a été fixée. Elle est pour le 8 au 12 décembre prochain. Comme je disais, la TaCEQ en structure juridique minimale va rester intervenante dans le dossier et donc va nous représenter pour le moment. On va avoir une rencontre prochainement pour changer le statut de la TaCEQ parce qu'en ce moment l'organisation est décrite comme étant une organisation qui représente 70 000 membres. On va donc continuer à travailler sur le dossier. Nos avocats nous ont dit que MM. Proulx et Bergeron n'ont pas beaucoup de chance de succès dans le dossier.

Lettres :

Question financière, est-ce que les différentes associations membres de la TaCEQ vont continuer à payer comme nous?

Présidence :

Oui, tout le monde paie.

Présidence :

Maintenant, je vais parler de la planification stratégique de la DSE ou Direction des services aux étudiants. La direction regroupe le BVE (Bureau de la vie étudiante), le CAE (Centre d'aide aux étudiants) et le BBAF (Bureau des bourses et aide financière). Le tout est financé par des FIO (frais institutionnels obligatoires). Ce qui est problématique c'est que c'est difficile de savoir comment sont dépensés les FIO dans la DSE, et la CADEUL a fait une demande d'information auprès du vice-rectorat aux études et activités internationales.

Il y a eu des rencontres pour la planification stratégique de la DSE et la CADEUL avait fait des revendications pour siéger sur le comité de planification et l'administration nous est revenue sur cela dernièrement. Nous ne sommes pas contents de ce qui nous a été présenté. En fait, nous allons avoir quatre rencontres d'une journée à l'automne, mais cela ne pose pas problème. Ce qui pose problème est la composition du comité. Il va y avoir seulement deux étudiants sur le comité de douze membres. Dans le plan directeur, on a le mandat de revendiquer une meilleure représentation et on va rappeler ce que nous avons demandé originalement. On a déjà mentionné à la DSE qu'on n'était pas très content et on va possiblement revenir en instance avec un plan d'action plus précis à propos de cela.

Lettres :

Est-ce que la DSE a donné des explications à propos des membres externes qui vont composer le comité?

Présidence :

Non, on n'a pas eu beaucoup d'explication à propos des membres externes.

Lettres :

Ne serait-ce pas pertinent qu'il y ait des étudiants non directement liés à l'AELIES ou la CADEUL?

Présidence :

Dans le document présenté en caucus en janvier dernier, c'était prévu que les gens soient élus, par exemple au caucus d'élections, mais qu'ils gardent tout de même une distinction entre les deux cycles.

Finances :

Pour faire le point dans le dossier de la garderie dans le Super PEPS, puisqu'il y a eu un changement de gouvernement et des vagues de compressions budgétaires dans le ministère, il y aura un nouvel échéancier pour l'octroi des places. En fait, il n'y aura pas de changement absolu du nombre de places, donc puisque notre demande a été acceptée, elle sera éventuellement accordée.

L'octroi fonctionne comme suit : il y aura 4000 places en 2015, 3000 places en 2016 et ainsi de suite jusqu'en 2020. On a donc les places, mais on ne sait pas quand on va les avoir. La lettre d'intention est partie la semaine dernière vers le ministère de la Famille et on va attendre en août pour avoir une réponse pour l'ouverture de notre garderie.

Le mandat de la CADEUL est d'ouvrir une garderie et non un centre de la petite enfance, on va avoir prochainement une discussion avec la direction de CPE La Petite Cité pour voir comment va se dérouler le projet. On a quand même deux scénarios qui pourraient arriver. Le premier est que l'octroi se fait en 2015 comme prévu initialement, et qu'on puisse ouvrir en janvier sans problèmes. Le deuxième est que la CADEUL aille se chercher un permis de garderie non subventionnée pour tout de même ouvrir en 2015. On est en attente de confirmation du ministère de la Famille pour voir si c'est possible d'ouvrir la garderie en places non subventionnées en premier et après faire la conversion vers un modèle subventionné.

Présidence :

Si on décide éventuellement d'ouvrir en modèle non subventionné, on va devoir regarder les différentes solutions financières qui s'offrent à nous pour subventionner nous même le projet.

Pharmacie :

Peu importe le modèle, est-ce que les membres du personnel peuvent profiter du service?

Finances :

C'est écrit dans le plan, ce sont seulement les étudiants qui pourront profiter de la garderie pour les horaires atypiques.

Pharmacie :

Mais les places ne sont pas toutes prises, est-ce que les membres du personnel pourront aussi en profiter?

Finances :

C'est à voir, mais c'est seulement s'il reste de la place.

Administration :

Est-ce que le ministre a mentionné comment il allait octroyer les places en garderie, et selon quelle priorité?

Finances :

Ce n'est pas mentionné explicitement, mais on croit que les demandes qui ont été acceptées en 2011 vont être priorisées.

Présidence :

On travaille à faire de la pression sur le gouvernement pour avoir nos places, et aussi on met de l'avant les particularités du projet. C'est un projet dans le milieu universitaire et les horaires atypiques sont intéressants. On va avoir une rencontre avec le ministre Bolduc le lundi, 7 juillet, pour en discuter avec lui et mettre de l'avant notre projet. Par la suite, on va voir les étapes qui nous restent à faire avant l'annonce en fin août.

Droit :

Étant donné la possibilité qu'on puisse ouvrir avec des places non subventionnées, est-ce que les coûts vont se retrouver sur la facture des parents étudiants?

Présidence :

Tout dépendant des coûts, on va voir si nous pouvons financer le tout ou bien regarder si on ne peut pas mettre une cotisation dédiée pour subventionner les places nous-mêmes. Notre but n'est pas de refiler la facture aux parents étudiants.

Finances :

Je vais faire un bref retour sur Saveurs Campus, la cafétéria dans le pavillon Desjardins-Pollack. La cafétéria est ouverte et tout fonctionne très bien. Il n'y a pas eu de problèmes majeurs et les clients apprécient notre travail et notre service. Notre prise de possession a été rapide et efficace. Par contre, du 2 juillet au 22 août, il va y avoir des rénovations et des améliorations locatives et la cafétéria sera relocalisée pendant ce temps-là. On s'arrange pour que tout soit prêt pour la rentrée en automne.

6.3. Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL

Aucun compte-rendu des activités des groupes de travail et comités de la CADEUL.

6.4. Rapports – Comités, conseils et commissions de l'Université

Enseignement et recherche :

On a eu une séance extraordinaire le 3 juin dernier du Conseil universitaire pour adopter le règlement des études. Il y a eu une synthèse faite par l'université, mais ultimement on va faire une synthèse de la synthèse qu'on va vous donner en plus de mettre en ligne la synthèse et la version complète. On attend encore la version finale de l'université.

Une première modification touche les comités de programme : il va avoir un changement dans la réglementation parce qu'en ce moment, les comités de programmes ne sont pas dynamiques et ne se rencontrent pas très souvent. Maintenant, il va avoir une obligation de se réunir au moins 2 fois par année. Cela ne peut sembler pas énorme, mais par exemple, au BIAPRI, le comité s'est rencontré une seule fois en cinq ans. De plus, la majorité des membres du comité de programme sera en mesure de convoquer une séance.

Une deuxième modification majeure touche les plans de cours. Il est désormais obligatoire d'avoir une liste du matériel obligatoire et devra contenir le règlement facultaire concernant les absences, retards, etc. Les modifications au plan de cours devront se faire de façon unanime, incluant le professeur, surtout en ce qui concerne les évaluations et les modifications à l'horaire.

Présidence :

Pour ajouter à cela, si par exemple un règlement concernant les retards n'est pas spécifié dans le plan de cours, il n'est pas applicable. C'est un gros gain pour les étudiants et ça clarifie les choses.

Pharmacie :

Est-ce que les modifications à l'unanimité sont applicables avant que le plan de cours soit transmis officiellement en classe?

Enseignement et recherche :

En partant, c'est dans les règlements que le plan de cours soit transmis la première séance.

Pharmacie :

Excusez-moi, je me suis mal exprimé. Si par exemple le plan de cours est transmis sur l'ENA trois semaines avant le début des cours, est-ce qu'on peut le modifier ou est-ce que le professeur peut le modifier pendant cette période?

Enseignement et recherche :

Les modifications requièrent tous les étudiants, donc ce n'est qu'au premier cours qu'on peut changer le plan de cours.

Pour continuer, l'université a établi des règles pour prévenir les cheminements stratégiques. La direction de programme peut désormais empêcher un étudiant de s'inscrire à plus de 6 crédits non contributifs au cheminement. Une reprise d'un cours réussi ne peut être fait qu'une seule fois et la reprise d'un stage réussi ne peut jamais être fait.

Pour terminer le point sur le conseil universitaire, il y a eu des modifications au processus de révision de notes. Les étudiants peuvent accéder à leur copie d'examen et il y a un délai de 10 jours après pour pouvoir exiger une révision de note. Un changement à l'amiable peut avoir lieu à la fin de la session, spécialement pour la session d'automne où les délais sont habituellement assez serrés.

Après la séance spéciale du Conseil universitaire, on a eu une séance ordinaire du conseil. C'était une très grosse séance avec l'adoption des contingentements pour l'année à venir. Le tout a peu changé avec plus de place en architecture, en enseignement d'anglais langue seconde et en science infirmière. Par contre, on note une diminution du nombre de places en science biomédicale et un contingentement supplémentaire. Il y a eu aussi la création de deux nouveaux certificats en finance et analyse financière.

Il y a eu aussi une séance de la Commission des études, la dernière avant l'été. On a parlé de l'évaluation en continu des programmes où sera mise en place une révision périodique s'échelonnant à chaque 10 ans. L'université est bien fière de cela car on est transparent et assez sévère sur les critères. Elle implantera aussi, dans la même veine, une nouvelle politique sur l'évaluation de l'enseignement.

Affaires publiques et relations internationales :

La prochaine Table des affaires pédagogique se déroulera quand?

Enseignement et recherche :

Probablement en septembre prochain.

7.1. Élections – Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Présidence :

Le poste de la vice-présidence aux affaires institutionnelles est toujours vacant depuis le collège électoral. En attendant, M. Nicolas Grondin remplissait ces fonctions en étant secrétaire pour la CADEUL. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y avait personne qui avait mentionné son intérêt pour le poste.

Secrétaire :

Je vais vous parler en gros de la procédure d'élection. Normalement en collège électoral, les administrateurs du conseil d'administration de la CADEUL ainsi que les membres associatifs peuvent se prononcer sur les candidats à l'exécutif de la CADEUL. Mais pendant l'année, on a une procédure un peu différente. En fait, pour élire un exécutant pour la CADEUL, le caucus n'a pas le pouvoir de le faire. Par contre, il peut faire une recommandation au conseil d'administration de la CADEUL afin d'élire ou non un candidat. Par exemple, vous pouvez aujourd'hui recommander ou non un candidat, et par la suite en fonction de cette recommandation et de la présentation du candidat en conseil d'administration, le CA pourra décider ou non de l'élire.

Lettres :

On doit élire maintenant un président d'élection et un secrétaire.

Secrétaire :

Non, pas spécifiquement avec notre nouveau code de procédure. En effet, par défaut, la présidence d'assemblée et le secrétaire remplissent ces fonctions. On va devoir élire tout de même deux scrutateurs pour l'élection.

Présidence d'assemblée :

On va donc avoir une mise en candidature où les différents candidats pourront se nommer ou se faire nommer. Par la suite on va avoir une période de présentation de dix minutes ainsi qu'une période de questions de quinze minutes par candidats. Par après, le ou les candidats quitteront la salle pour qu'il y ait délibération et vote. J'ai donc besoin maintenant de deux scrutateurs pour l'élection présente.

Administration et Sciences politique se proposent.

Par consentement unanime, Marie-Ève Fradette et Justine Lalande sont nommées scrutatrices pour la séance du 29 juin 2014.

Secrétaire :

Je vais maintenant faire une courte présentation du poste de la vice-présidence aux affaires institutionnelles. Le VP aux affaires institutionnelles est le secrétaire de l'organisation, la personne qui est en charge de la charte, du code de procédure, un peu comme le gardien de l'institution. Il

travaille avec l'archiviste pour constituer une mémoire institutionnelle. Il est aussi responsable des dossiers de développement durable, et siège sur les comités de développement durable de l'université et sera responsable du dossier à la CADEUL.

Il n'y a pas de question sur la nature du poste. Début de la période de mise en candidature.

Administration propose M. Louis-Pierre Trottier pour le poste.

Il n'y a pas d'autres candidats.

M. Louis-Pierre Trottier accepte.

Louis-Pierre Trottier :

Bonjour à tous et à toutes, chers membres du caucus de la CADEUL, Pour ceux qui ne me connaissent pas, je me nomme Louis-Pierre Trottier, et il me fait un grand honneur et un immense plaisir de vous présenter ma candidature à titre de vice-président aux affaires institutionnelles de la CADEUL. Je suis très heureux d'être devant vous aujourd'hui. J'ai toujours eu un très grand intérêt pour contribuer activement et positivement à la vie associative de mon université et je crois que mon expérience et ma grande motivation peuvent être utiles pour le bien de la Confédération.

Donc en gros aujourd'hui je vais vous présenter un peu mes expériences personnelles en lien avec le poste, et je vais ensuite vous présenter certaines idées qui découlent de ma préparation personnelle pour le poste.

Je vais donc commencer par me présenter plus en détail. Je suis actuellement étudiant au Baccalauréat en Sciences de l'Administration profil Finance et Gestion des Risques. Après avoir terminé mes trois premières sessions à l'Université Laval, je suis parti pour la session d'hiver 2014 en Corée du Sud à Séoul pour compléter une session à l'étranger à la *Korea University Business School*. C'est une session de fin février à fin juin, donc je suis tout récemment revenu de cet échange-là, et je me présente donc à vous aujourd'hui. J'avais en tête de me présenter à la CADEUL au collège électoral, mais pour cette raison, je n'ai pas pu me présenter en même temps que les autres membres du conseil exécutif.

J'ai été par le passé vice-président aux affaires externes de l'Association des Étudiants en Sciences de l'Administration de l'Université Laval (AÉSAL) de février 2013 à février 2014, juste avant que je parte en Corée. Donc j'ai eu la chance de siéger dans cette salle-là pendant toute l'année dernière et bien sûr d'en connaître plus sur la CADEUL et ses instances. J'ai pu côtoyer plusieurs représentants d'association et je suis content de constater que vous êtes quand même nombreux aujourd'hui, malgré cette belle journée d'été.

Donc, à titre de vice-président aux affaires externes, j'étais principalement responsable des dossiers politiques de mon association ainsi que des dossiers de passation concernant nos structures associatives. Mes fonctions de VP externe sont très similaires à celles du poste de vice-président aux affaires institutionnelles de la CADEUL. Et je peux dire que je suis relativement à l'aise à exécuter ces tâches et à travailler dans l'équipe.

Donc durant mon mandat, j'ai eu la chance pendant la dernière année de mettre sur papier un résumé du Code Morin pour faciliter l'accessibilité du code de procédure pour les nombreux passionnés de l'implication étudiante dans la faculté des sciences de l'administration ou FSA ULaval. Grosso modo j'ai essayé de créer un aide-mémoire pour les associations en administration pour intéresser les exécutants au code de procédure et à la politique étudiante. J'ai mis sur pied une formation politique des instances de l'université afin d'améliorer les connaissances des exécutants des associations en administration, encore là pour les aider. J'ai aussi conduit, en collaboration avec les anciens membres du conseil d'administration de l'AÉSAL, des réformes au CA de l'AÉSAL pour améliorer la représentativité de nos étudiants sur le conseil. Toujours dans le cadre de mes fonctions, j'ai pu organiser trois assemblées générales (AG) durant mon mandat afin d'assurer un processus de consultation en continu pour nos membres, et mis sur papier la base d'un futur système de consultation (PCIM). Vu la complexité de la structure à FSA ULaval, je pense

que mon travail au niveau des AG à l'AÉSAL sera utile pour m'aider à relever les défis qui touchent les instances de la CADEUL.

Tout au long de mon poste, j'ai essayé d'améliorer les relations à l'interne et à l'externe de l'AÉSAL, et je pense avoir réussi à créer des ponts entre les membres de diverses associations de ma faculté, mais aussi surtout à l'externe de la faculté.

J'ai aussi eu la chance de siéger à titre personnel sur le conseil d'administration de la CADEUL d'avril 2013 à février 2014. J'ai donc pu côtoyer durant la dernière année plusieurs membres de l'ancien exécutif ainsi que du nouvel exécutif, et je connais assez bien la dynamique du CA et son travail. Je crois très certainement que je pourrais contribuer positivement aux dossiers actuels et futurs de la CADEUL de par ma motivation et ma volonté de travailler pour les étudiants. Ma présence, je pense bien, a été bénéfique au courant de la dernière année, puis je pense qu'elle pourra l'être encore pour l'année qui s'en vient.

J'ai pu, dans les dernières semaines et les derniers mois, rencontrer les membres du présent exécutif pour leur poser des questions sur la CADEUL pour me préparer. J'ai essayé de me tenir à jour en m'informant du mieux que je pouvais des dossiers publics de la CADEUL, et j'ai eu aussi la chance de discuter avec Nicolas Grondin des fonctions de vice-président aux affaires institutionnelles, et je crois bien personnellement m'être bien préparé pour faciliter la transition avec le nouvel exécutif. De plus, j'ai pris connaissance des orientations de la CADEUL pour le prochain mandat et je suis personnellement très motivé à travailler sur ces propositions!

Il y a plusieurs projets qui s'en viennent pour ce poste, et je suis prêt à relever les nombreux défis. Premièrement, je suis d'avis, tout comme le caucus, que la CADEUL doit continuer le travail accompli dans le dossier de développement durable autant au niveau des instances étudiantes et des instances de l'Université Laval. J'aimerais continuer avec le projet afin de doter la CADEUL d'un plan d'action développement durable et avoir éventuellement des répondants développement durable au niveau des associations membres afin d'inclure une dimension plus verte à nos activités étudiantes que nos associations organisent. J'aimerais pouvoir contribuer en apportant des outils ou des formations pour respecter nos engagements. J'avais contribué durant la dernière année à l'AÉSAL à inclure avec l'équipe une dimension plus verte aux activités de l'AÉSAL.

Deuxièmement, j'aimerais continuer à travailler sur le dossier de fonds d'investissement étudiant ou FIÉ. J'ai pu acquérir une bonne connaissance de leur structure car j'ai siégé sur le CA du fonds d'investissement étudiant des sciences de l'administration (FIÉSA) dans la dernière année. J'aimerais produire, en collaboration avec les autres membres de l'exécutif, un dossier explicatif sur l'état actuel des choses, ou ce qui se passe en pratique, et ce qui devrait se faire en théorie. J'aimerais donc produire une formation destinée aux membres de la CADEUL sur les FIÉS, et former au meilleur du possible les membres des différents exécutifs des associations sur le campus.

Un troisième projet qui me tient à cœur tout particulièrement est l'amélioration de l'accessibilité aux instances de la CADEUL. J'aimerais donc, dans la prochaine année, collaborer avec vous tous pour pouvoir améliorer la représentativité étudiante en assemblées générales, et travailler avec les diverses ressources sur le campus pour améliorer la visibilité des AG de la CADEUL.

J'ai plusieurs autres projets en tête pour améliorer certains processus de la CADEUL dont entre autres la récolte des informations des associations ou encore pour améliorer le suivi des mandats (devis standards, implantés pour mon poste l'an dernier), et j'aimerais vous signifier que je suis prêt à retrousser mes manches dès maintenant pour le futur de notre confédération.

Je pense que j'ai fait le tour de ma candidature. J'aimerais tout de même en terminant vous dire que si je me présente aujourd'hui à vous, c'est parce que je crois en l'implication étudiante. L'université regorge de talents, et je crois que mon travail et que le travail de la CADEUL est de canaliser ces talents et de travailler en collaboration avec les différents acteurs de l'université pour réaliser de grands projets ensemble, parce qu'avant tout, on a la capacité et le talent pour le faire!

Merci beaucoup pour votre attention, j'ai voulu faire ça simple, rapide et efficace et maintenant je suis prêt à répondre à vos questions!

Droit :

On sait que c'est assez difficile de dynamiser et de rendre plus attrayant les assemblées générales, que comptes-tu faire pour cela?

Louis-Pierre Trottier :

Je sais qu'il y a un certain problème à ce niveau-là, mais je pense qu'on peut améliorer l'instance en travaillant spécifiquement sur deux points. Je pense qu'il y a deux raisons qui rentrent en ligne de compte quand un étudiant décide ou non d'aller à une assemblée générale : le sentiment d'appartenance que l'étudiant a envers son association étudiante, dans ce cas-ci la CADEUL, et le pouvoir individuel de l'individu sur la décision collective. Donc pour améliorer le nombre de personnes qui vont assister aux assemblées générales, il faut travailler sur ces deux facteurs, et je suis prêt à collaborer énormément avec la vice-présidence aux affaires internes et la vice-présidence aux communications afin d'augmenter la participation.

Lettres :

Puisque Philosophie n'est pas présente aujourd'hui, j'aimerais te demander quel est ton Pokémon préféré.

Louis-Pierre Trottier :

Est-ce que vous voulez la réponse courte ou longue, car j'ai une grande histoire en relation avec cela. Je vais répondre *Oddish* parce que c'est ma première carte que j'ai eu la chance de collectionner et je suis assez nostalgique.

Il n'y a pas d'autres questions. Le candidat quitte la salle pour les délibérations.

Administration :

J'ai travaillé beaucoup avec Louis-Pierre parce que j'étais à l'AÉSAL avec lui. Un peu comme Nicolas Grondin, de l'institutionnel, il en mange. Je l'ai vu s'intéresser beaucoup et poser des questions. Il ne restera pas sur sa chaise à rien faire, il va chercher des solutions pour faire participer les étudiants. Ça fait longtemps qu'il en parle et je pense qu'il est très bien préparé pour ça.

Droit :

Moi j'ai pu travailler avec Louis-Pierre au conseil d'administration de la CADEUL. Ce que j'ai aimé c'est le fait qu'il apporte des solutions concrètes, et le fait qu'il est très proactif. Quand on s'est penché sur le problème de la Coop des cafés, on a eu une bonne solution grâce à lui.

Il n'y a pas d'autres interventions. Il y a passation des bulletins de vote.

Présidence d'assemblée :

Le candidat est recommandé à l'unanimité.

8. Plan directeur 2014-2015

Présidence :

Avant de débiter le point, j'aimerais prendre un moment pour remercier M. Nicolas Grondin de tout cœur pour avoir continué à travailler avec nous avec dévouement.

Secrétaire :

C'est bien gentil, mais comme on dit : *YOLO*.

Présidence :

Enchaînons donc avec le plan directeur 2014-2015 de la CADEUL. Suite aux résolutions de la séance précédente, on va présenter le nouveau plan directeur de la prochaine année. Puisque c'est un très gros document, on va fonctionner comme la semaine dernière en groupes de travail pour que ça soit plus agréable à traiter. On a un atelier d'affaires externes et politiques avec la vice-présidence aux communications et aux affaires externes et la présidence, un atelier sur les affaires institutionnelles, pédagogiques et universitaires avec la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche et aux affaires institutionnelles et un atelier sur les affaires internes, financières et sur les services avec la vice-présidence aux finances et aux affaires internes.

On va pouvoir travailler sur chaque dossier en comité et par la suite revenir sur ces derniers en instance ensemble pour en discuter et modifier au besoin. Selon les mandats de 2014-2015, on a fait une mise en contexte et des objectifs, et ensuite une opérationnalisation afin d'entrer dans le plus concret.

Résolution CAE-E14-06-29-05

Il est proposé par Sciences sociales, avec l'appui d'Administration :

Que la séance soit levée jusqu'à 13h20 pour le travail en comité.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée pour une période d'une heure et trente minutes.

Présidence :

Bon retour à tout le monde. Puisque nous sommes complets, nous pouvons reprendre. On va revenir maintenant bloc par bloc et on va accorder des temps de lecture selon chaque bloc afin que tout le monde puisse suivre. Est-ce qu'il y a des questions ou bien la procédure semble claire?

Génie électrique et informatique :

Qu'est-ce qu'on entend par mode de scrutin dans le document?

Affaires externes :

C'est la manière dont les personnes votent pour élire un nouveau gouvernement.

La présidence lit les moyens dans le bloc droit de grève.

Présidence :

En atelier, on a décidé de rajouter un moyen : une synthèse du mémoire pour les associations membres.

Philosophie :

Qu'est-ce que vous voulez dire par synthétiser de l'information, on en perdrait?

Présidence :

Le mémoire serait l'outil de référence, mais la synthèse permettrait d'avoir une vue globale du mémoire, la synthèse reste un outil qui serait annexé au document original.

Ajout à l'amiable de l'étape résumé

Affaires externes :

On va maintenant faire une lecture dans la section sur le mode de scrutin.

La vice-présidence aux affaires externes lit la section sur le mode de scrutin.

Affaires externes :

Ce qu'on a pensé ajouter en atelier, c'est de passer un sondage sur les connaissances des étudiants sur le mode de scrutin. Par la suite, on pourrait passer ce sondage aux associations externes, au CÉGEPs ou dans les autres universités. On pourrait aussi passer par les groupes jeunesse, comme le Forum jeunesse. Finalement, on pourrait rechercher ce qui se fait ailleurs, au Québec, et partout.

Pour ce qui est du Laissez-passer universel d'autobus, les étapes restent telles quelles, et nous sommes bien excités de ce qui va se passer.

Droit :

Le comité du LPU s'est rencontré à quelle fréquence dans la dernière année?

Secrétaire :

Le comité avait effectivement une structure assez lourde. L'idée aujourd'hui c'est de collaborer avec la RTC (Réseau de transport de la Capitale) et la STL (Société de transport de Lévis) et d'essayer de les convaincre à la place de se battre contre eux.

Affaires externes :

On va avoir des résultats préliminaires la semaine prochaine. Je suis en poste depuis peu, mais j'ai déjà eu deux rencontres avec les acteurs du LPU, et je peux dire que ça avance beaucoup.

Présidence :

Pour le logement étudiant, la recherche documentaire est déjà close. Le sondage avec l'UTIL a pris beaucoup de temps pour recevoir les résultats, mais on les a. On aimerait faire quelques modifications à l'amiable dans ce dossier en particulier.

Proposition pour modifier à l'amiable les moyens et ajouter : « Adopter la recherche et l'avis en instance; et transmettre l'avis aux acteurs pertinents aux fins de discussion et possiblement application des recommandations du document. » La modification est acceptée à l'amiable.

Présidence :

Pour la stratégie d'action jeunesse, l'an passé il y a eu de grosses modifications à la stratégie. Il y a une enveloppe budgétaire assez grosse destinée à la réalisation de projets jeunesse. Au courant de l'an dernier, la CADEUL avait travaillé très fort sur ce dossier, en particulier sur la conciliation travail-étude-famille et le logement étudiant. Puisqu'il y a eu un changement de gouvernement dernièrement, il va ravoir du travail à faire de ce côté pour faire valoir nos points.

Affaires externes :

Pour ce qui est de la représentation externe, je pense que c'était assez clair. Il n'y a rien à rajouter dans le dossier. Les étapes vont dans la même direction. La tournée des associations au niveau national va se faire durant la deuxième semaine du festival d'été de Québec et la semaine suivante.

La FSSEP est un dossier que la CADEUL traite depuis 2009 et duquel nous souhaitons le remettre à l'avant. Même si une bonne partie des moyens semblent être simples, ils vont demander très certainement beaucoup d'effort.

Pour les stages finaux en éducation, on va reparler tout à l'heure dans le point autre sujets, donc je vais essayer de faire vite. L'objectif est d'obtenir une compensation financière pour les stagiaires en enseignement pendant leur dernier stage. C'est un stage qui est assez demandant financièrement pour les étudiants en enseignement.

Pour la grille de financement des universités, pour ceux qui ne le savaient pas, les universités sont financées par EETP (équivalent étudiant temps plein). La formule actuelle a été critiquée maintes et maintes fois car elle pousse les universités à se faire une compétition entre elles, en plus de créer certaines iniquités entre certains programmes. Comme au cours des prochaines années il y aura une stagnation, ou même une baisse, de l'effectif étudiant, on peut

s'attendre avec cette formule à des coupes structurelles dans l'éducation. Un chantier s'est penché là-dessus, mais il n'a toujours pas remis son rapport.

Temps de lecture pour les points des affaires institutionnelles et pédagogiques.

Enseignement et recherche :

Avec les étudiants internationaux, notre objectif était de favoriser l'intégration, à la fois au niveau socioculturel et au niveau institutionnel et pédagogique. On travaillerait donc pour le premier volet avec les associations parascolaires et pour le second avec l'administration universitaire.

L'opérationnalisation de la formation à distance parle un peu d'elle-même. Il s'agirait donc de compléter l'avis et de le faire connaître.

Pour ce qui est de l'évaluation de l'enseignement, ça a été un peu plus long que prévu. Rappelons qu'avec ça, on veut développer de bons outils pour évaluer la formation offerte à l'Université Laval. On voulait s'assurer que les comités de programme continuent à avoir accès aux questionnaires qui sont déjà distribués, mais aussi que soit créé un nouveau questionnaire sur l'ensemble de la formation. L'Université est déjà intéressée à travailler avec nous et on aura plusieurs trucs à préparer cet hiver avec vous.

Le fonctionnement actuel des baccalauréats multidisciplinaires crée des problèmes à l'université. Quand un programme est pris entre deux départements ou entre deux facultés, la structure n'est pas adaptée pour ça et c'est problématique. Il faudra donc voir ce qui se fait ailleurs à ce propos et s'assurer que les comités de programme se réunissent suffisamment souvent.

Pour ce qui est du Bureau d'aide aux étudiants (BDE), c'est un service de la CADEUL. On a encore quelques défis qui s'en viennent dont entre autres d'augmenter la visibilité du service auprès des étudiants. On va pouvoir faire une campagne de promotion pendant la rentrée en automne avec l'opération plan de cours, mais aussi en affichant des affiches pour informer.

Pour le comité de programme, il s'agit de continuer de recenser ce qui se fait au sein des comités de programme à l'université. Il faut s'assurer qu'il y ait une vie là-dedans et que ça prend la place qu'il faut à l'université.

Affaires internes :

Pour les services aux étudiants, l'idée était de voir avec la Direction des services aux étudiants, comme on a pu voir dans la planification stratégique tout à l'heure. On doit regarder où est-ce qu'on n'est pas content, où est-ce qu'on peut mettre des efforts. On veut travailler avec l'AELIES pour ne pas être en silo. On s'est rendu compte que la DSE n'était presque pas connue, sauf par les étudiants internationaux, ce qui est dommage parce que ça doit servir tous les étudiants.

Présidence :

Je peux compléter le point. Les revendications de la CADEUL ont été présentées au VRAEI au cours des derniers mois, mais comme ça n'a pas été repris par la DSE lors de sa planification stratégique, il nous faudra rencontrer de nouveau ces décideurs pour nous assurer que nos revendications soient entendues. Nos revendications incluent une augmentation de la transparence, ainsi que plus de place pour les étudiants. C'est clair que le ton pourra monter s'il ne se passe rien avec ça. On pense que c'est bien raisonnable.

Secrétaire :

On a deux grands objectifs dans le dossier des FIÉs (fonds d'investissement étudiants). En premier, on doit déterminer comment les fonds d'investissement devraient fonctionner, puis en second lieu, il faudrait savoir comment les fonds d'investissement fonctionnent dans le réel et apporter les correctifs nécessaires.

Économique :

Est-ce que la CADEUL va vraiment faire la promotion des FIÉs...

Secrétaire :

Notre but c'est pas de faire la promotion des FIÉs, nous ne sommes pas là pour créer des FIÉs dans les programmes ou départements. Ce que nous voulons faire, c'est essayer de documenter la pratique actuelle pour les départements concernés et ensuite de émettre des recommandations.

Affaires internes :

Pour ce qui est des affaires financières et socioculturelles, on va débiter avec les sports intramurales. On souhaiterait créer une ligue de sport qui serait gérée en partenariat avec les associations, mais qui serait ouverte à tous. Les moyens sont assez simples dans le document.

Pour ce qui est activités sociopolitiques, c'était assez clair et assez simple. Les moyens écrits n'ont pas été changés en atelier, on veut simplement favoriser la création d'activités sociopolitiques au courant de l'année.

Finances :

Vous pouvez voir ici que les étapes présentes ici sont là pour s'assurer d'une saine gestion des filiales. Il n'y a pas eu de modifications.

Pour ce qui est de Cuisine Campus, vous n'êtes pas sans savoir que le contrat du lot 2 arrive vite à échéance. On ne veut pas que la CADEUL reprenne tous les comptoirs alimentaires, mais on veut plutôt appuyer et collaborer avec les associations et les cafés étudiants qui voudraient reprendre les installations dans leur pavillon.

Pour la halte-garderie, j'en ai glissé un mot tantôt. Avec l'attribution en fonction des différentes années qui va arriver en août, il reste à rencontrer le ministère pour le permis et rencontrer le député de Jean-Talon pour vendre notre projet. Ce qu'il y a dans les étapes, c'est vraiment pour ouvrir le plus rapidement possible.

Avec le Marché du livre usagé, il y a eu plusieurs discussions au caucus, avec l'arrivée d'un service similaire chez Zone. À la session d'automne, il y aura un service sensiblement pareil. En parallèle, on va avoir des discussions avec Zone pour savoir comment arrimer nos services. La différence principale, c'était que Zone ne donnait pas d'argent, mais maintenant ils le font.

J'ai eu une seule séance du conseil d'administration de la Coop Zone pour l'instant. À ce moment, il y a eu une bonne discussion à savoir si je devais sortir pour cause de conflits d'intérêts ou pas. Je dois rencontrer M. Kogovsek, le directeur général de Zone, prochainement, pour savoir si on peut arriver à une entente.

Finalement, pour le dernier dossier, on va parler du pavillon des résidences. On a été approché par l'administration pour voir si on pouvait être intéressés à participer à la création d'un nouveau pavillon de résidences, comme ça a été le cas avec le Super PEPS et le pavillon Desjardins-Pollack. On va participer au processus d'idéation et ensuite, si c'est intéressant, demander par référendum aux étudiants s'ils veulent cotiser par une cotisation spéciale sur 20 ans.

Résolution CAE-E14-06-29-06

Il est proposé par Économique, avec l'appui de Génie informatique et électrique :

Que le plan directeur 2014-2015 de la CADEUL soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence :

Juste un petit mot de conclusion. Merci pour votre participation aux ateliers. Maintenant, on va en faire une belle version au propre, comme l'année dernière et on va vous remettre ça dans les prochaines instances. Maintenant, la prochaine étape sera en août ou septembre pour regarder ensemble le plan d'action annuel, qui rajoute des détails supplémentaires.

9. Mémoire sur le droit de grève

Enseignement et recherche :

Au caucus de mars dernier, il avait été conclu d'écrire un mémoire sur le droit de grève. Par le passé, il y a eu de nombreux documents traitant du sujet, et le but aujourd'hui c'est d'écrire un travail complet qui prend en compte ces rapports tout en identifiant nos propres balises. Donc en fait ce que je vous présente aujourd'hui c'est le plan de travail pour le devis du mémoire.

Temps de lecture

Enseignement et recherche :

On peut aller directement à la section sur les effets du vote. C'est une catégorie qui touche ce qui se passe à l'interne, avec les travaux d'école, les examens, etc. Alors, essentiellement, comment on veut s'y prendre pour le mémoire, c'est qu'on veut aller chercher des sources externes, mais aussi rencontrer d'autres associations et des syndicats, pour savoir comme ça se passe ailleurs que sur notre campus. On veut connaître les effets de ces balises, peu importe que l'effet soit positif, négatif, neutre. Une fois que ce sera fait, on vous reviendra avec le mémoire en caucus, pour que vous puissiez vous prononcer dessus. On pourra décider des meilleures balises selon les modes de reconnaissances – juridique, contractuelle, constitutionnelle.

Résolution CAE-E14-06-29-07

Il est proposé par Affaires publiques et relations internationales, avec l'appui de Sciences et génie :

Que le plan de travail pour le devis du mémoire soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Politique environnementale

Secrétaire :

Dans ce point-ci, nous allons discuter de la politique environnementale de la CADEUL pour 2015. La dernière politique remonte à 2005 et est malheureusement non actualisée à nos nouveaux services et nos nouveaux besoins. Elle est aussi assez oubliée et nécessite une mise à jour très prochainement. Donc en fait ce qu'on veut faire c'est partir de la politique précédente et de la remettre à jour.

On a des objectifs flous et généraux qui ressemblent à des lapins pour se donner une direction générale. Mais là pour pouvoir travailler sur notre politique environnementale, on a besoin de se doter d'un grand axe qui nous permettrait ultimement de nous créer un plan d'action qui contiendrait plutôt des actions concrètes et applicables. Mais avant de débiter cela, on a besoin d'un contexte théorique.

Philosophie :

Peut-être que je ne suis pas du tout, mais est-ce qu'il y a un comité institutionnel sur la protection de l'environnement?

Secrétaire :

Oui, le comité existe déjà.

Philosophie :

Donc si je comprends bien, ce comité aurait des pouvoirs plus concrets et aurait comme tâche de donner de l'information au caucus.

Secrétaire :

Non, notre but n'est pas de créer une espèce de sénat environnemental. Sur la demande du caucus, on se pencherait sur des questions environnementales avec les connaissances et l'intérêt des membres du comité.

Sciences sociales :

C'est bien beau d'aller dans les généralités, mais est-ce que vous avez l'intention de faire quelque chose de plus spécifique? On pourrait par exemple adopter des positions sur la vente de bouteilles d'eau et interdire cela sur le campus.

Secrétaire :

Comme on vient d'adopter un plan directeur qui contient déjà certaines mesures touchant le développement durable, on veut poser un cadre véritable sur le dossier pour faire de véritables actions.

Pharmacie :

Dans mon suivi avec le représentant de Pharmacie l'année dernière, j'avais pu lire que la CADEUL songeait à se doter de délégués verts dans les associations étudiantes. Est-ce que c'est quelque chose qui tient toujours?

Secrétaire :

C'est effectivement un projet. Cela consiste en fait à inviter les associations étudiantes à désigner un représentant développement durable pour inviter les gens à participer.

Philosophie :

Concernant les objectifs de représentation, au point D on parle de revendications externes, est-ce qu'on est en logique de faire des actions intérieures ou extérieures à l'université? Aussi au point E, avez-vous des idées d'acteurs avec qui on pourrait collaborer à l'externe?

Secrétaire :

Cela fait partie des choses que l'on peut faire.

Présidence :

Pour ajouter, on veut faire des liens avec les dossiers communs avec des organismes à l'externe avant de s'arrimer.

Sciences politiques :

Si je compte bien dans la section sur la composition des membres du comité, il y aurait neuf membres ou bien sept? Parce que dans le document il est explicitement écrit que le comité en contient sept mais si je compte bien, il y en aurait neuf.

Secrétaire :

Je ne sais pas compter. C'est effectivement neuf. Il y a eu une erreur dans le document que je vais modifier.

Biologie :

Ça a l'air d'un très gros mandat pour le comité institutionnel de protection de l'environnement, pourquoi dans le document il est proposé d'avoir seulement deux rencontres par année?

Secrétaire :

Afin de joindre tous les acteurs du développement durable ainsi que les membres du comité, deux rencontres par année semblaient adéquates et pas trop restrictives.

Il est proposé par Philosophie, avec l'appui de Sciences sociales :

Que le nombre de rencontres minimales du comité institutionnel de protection de l'environnement passe de deux rencontres par année à six rencontres par année.

Secrétaire :

Si on passe de deux rencontres à six, ça va devenir assez contraignant.

Sciences politiques :

On peut diminuer le nombre de rencontres obligatoires. Ce n'est pas parce qu'il a seulement deux rencontres que ça empêche le comité de se réunir plus souvent.

Biologie :

Afin de favoriser un meilleur suivi des objectifs, et à voir à la réalisation du mandat, je suis d'avis qu'il faut augmenter la marge minimale du nombre de rencontres à au moins quatre rencontres.

Présidence d'assemblée :

Acceptez-vous de modifier la proposition à l'amiable?

Philosophie ainsi que Sciences sociales acceptent la modification à l'amiable.

Résolution CAE-E14-06-29-08

Il est proposé par Sciences sociales, avec l'appui de Philosophie :

Que le nombre de rencontres minimales du comité institutionnel de protection de l'environnement passe de deux rencontres par année à quatre rencontres par année.

Sciences et génie :

À quel point c'est contraignant? Si c'est impossible que le comité se rencontre quatre fois et qu'il se rencontre seulement trois fois, qu'est-ce qui peut arriver?

Secrétaire :

Il n'y a pas de police pour la CADEUL, mais les exécutants doivent s'assurer de leur possible de remplir les mandats qu'ils se font donner. Si le comité ne respecte pas son mandat, les exécutants qui sont responsables peuvent être dénoncés en public et renvoyés en cas absolu.

Droit :

Pour l'implantation d'un projet de cet ampleur, j'imagine que les premières rencontres vont devoir être plus rapprochées et les autres un peu plus éloignées.

Il n'y a plus d'intervention.

Sciences sociales demande le vote pour l'amendement de la politique environnementale

Pour : 13

Contre : 7

Abstentions : 1

L'amendement est adopté à majorité.

Résolution CAE-E14-06-29-09

Il est proposé par Sciences sociales, avec l'appui de Philosophie :

Que la politique environnementale de la CADEUL soit adoptée telle qu'amendée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Rapport hivernal du BDE

Enseignement et recherche :

Bonjour, dans ce point-ci on va parler rapidement du rapport hivernal que le Bureau des droits étudiants de la CADEUL a produit. Le rapport a été envoyé et je vous invite à le recevoir et en prendre connaissance.

On peut voir à l'intérieur ce qui a mal fonctionné pour rejoindre les étudiants. En effet, les kiosques n'ont pas eu l'efficacité qu'on voulait et on va revoir cet été ce qu'on va pouvoir faire pour rejoindre directement les étudiants.

Par contre, ce qui a bien fonctionné, c'est notre campagne de visibilité avec nos affiches qui informaient, autant qu'elles étaient belles.

Finalement, vous retrouverez toutes les données sur les consultations, avec la provenance par faculté, les types de consultation, le sexe, le mode de consultation, etc. dans le rapport. Lisez-le attentivement, c'est bien intéressant.

Résolution CAE-E14-06-29-10

Il est proposé par Économique, avec l'appui de Droit :

Que le rapport hivernal des activités du Bureau des droits étudiants soit reçu.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Autres sujets – Intégration pédagogique

Enseignement et recherche :

Oui, simple rappel pour vous dire que nous vous avons fait parvenir un courriel sur l'intégration pédagogique. On a eu quelques problèmes techniques, mais ça devrait maintenant être réglé. Merci de nous faire parvenir ça, c'est vraiment très important pour nous!

12. Autres sujets – Stages finaux

Enseignement et recherche :

C'est encore moi, maintenant pour vous parler des stages finaux en éducation. Simplement pour vous dire qu'un Doodle vous est parvenu afin de préparer une rencontre sur le sujet avant la rentrée.

12. Autres sujets – Mise à jour des informations des associations étudiantes

Secrétaire :

Je vous invite encore une fois à soumettre les noms et adresses de vos exécutants dans vos associations respectives pour compléter mon fichier sur les informations des associations. Tout cela contribue à améliorer la communication entre les exécutants de la CADEUL et les exécutants de vos associations. Je sais qu'un certain candidat au poste de la vice-présidence aux affaires institutionnelles avait en tête de faire un formulaire 2.0 sur internet où toutes les informations pourraient être complétées plus facilement.

Philosophie :

Il serait peut-être intéressant en effet de copier le formulaire du BDE.

12. Autres sujets – Évènements des associations

Les associations de la faculté des sciences de l'administration invitent les délégués au Prolo d'été sur la terrasse FIÉSA le vendredi 25 juillet 2014.

Les associations de la faculté des sciences de l'administration invitent les délégués à se joindre à eux pour l'activité « Amène ta tante » pour la modique somme de 40\$, il y aura un camping et un énorme party.

12. Autres sujets – Prochaine séance

Secrétaire :

La prochaine séance aura lieu ici même, le dimanche 20 juillet, à 10h.

16. Autres sujets – Bière postcaucus

Affaires internes :

La bière postcaucus aura lieu au MYR sur l'avenue Myrand.

16. Autres sujets – Point joie

Point surprise pour détendre l'atmosphère et finir dans la joie et l'allégresse.

17. Clôture de la séance

Résolution CAE-E14-06-29-11

Il est proposé par Enseignement secondaire, avec l'appui de Lettres :

Que la séance du 29 juin 2014 soit close.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est close à 15h30.

Le procès-verbal a été adopté à la séance du Caucus des associations le 20 juillet 2014.



Louis-Pierre Trottier

Vice-président aux affaires institutionnelles